

Lieux d'installation

Plan de la place des Croix :



Le stand doit être installé sur la partie Sud de la place (côté croix) et le long des habitations au niveau des n°6 et 7.

Un arrêté voirie/espace public sera pris par la commune. Madame Grangeon, placière sera destinataire de l'arrêté.

→ LES DEMANDE SUIVANTES SONT A FAIRE AU MOINS 3 SEMAINES AVANT L'ANIMATION.

Matériel

Possibilité d'une mise à disposition du matériel des festivités de la commune ; retrouvez le formulaire sur le site internet de la mairie, page "déclaration d'évènement" > [Formulaire A - Demande de réservation de matériel](#)

La récupération et le transport du matériel doit être fait par l'association.

- Le matériel se situe dans un local dédié à la salle Denise Eparvier.
- La clé, de ce local, doit être récupérée en mairie, le vendredi avant 16h45, avec le dépôt d'un chèque de caution de 500€.
- Sur place et en autonomie vous devez remplir un tableau situé sur la porte afin d'indiquer le matériel prît et retourné. Toutes dégradations même mineures doit être signalées sur ce document ou par téléphone au 07.61.09.87.48.

Sortie Votre nom et date du jour	Retour Votre nom et date du jour	Problème à signaler / dégradation

Le remplacement du matériel détérioré sera facturé suivant les tarifs en vigueur. En cas de non-respect de cette clause, la caution de 500 € sera encaissée.

- Le matériel doit être rangé dans ce même local avant le lundi 8h30, un contrôle étant fait par un agent municipal tous les lundis matin.

Débit de boisson

Si vous mettez en place une buvette avec vente d'alcool, pensez à demander une autorisation de débit de boisson ; retrouvez le formulaire sur le site internet de la mairie, page "déclaration d'évènement" > [Formulaire C - Demande d'ouverture temporaire d'un débit de boissons](#)

Electricité

Les matinées ne doivent pas avoir d'incidence sur le déroulement du marché aussi les branchements électriques sont acceptés sur un seul compteur. Les prises de ce compteur se situent à gauche de la porte d'entrée du n°6 :



A disposition 6A avec 6 prises 220 nécessitant un adaptateur électrique (à demander, si besoin dans le matériel)

Le jour J

Les matinées se déroulent sur les horaires du marché.

Vous recevrez certainement la visite de Jocelyne Grangeon, placière du marché.

Attention le sol doit être protégé en cas d'utilisation de barbecue, friteuse ou autres matériels pouvant provoquer des éclaboussures importantes.

Le rangement doit être effectué avant le passage du service nettoyage à 13h30

Numéro utile

En cas de problème contacter le service d'astreinte mairie au 06.60.44.37.47.